

PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1^{er} janvier 2024

Tarifs en euros TTC lorsque la TVA est applicable



AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ



CÔTES D'ARMOR

ÉDITO

Chers sociétaires, chers client(e)s,

Nous avons le plaisir de vous présenter un extrait de nos conditions tarifaires applicables aux particuliers à compter du 1er janvier 2024, afin de vous apporter une information claire et lisible.

En 2024, notre Caisse régionale aura 120 ans : 120 ans au service des Côtes d'Armor, de ses habitants et de toutes les grandes évolutions de la société. Cet anniversaire nous rend reconnaissants envers celles et ceux qui nous ont précédés et nous incite à être confiants et ambitieux pour l'avenir.

Parmi les grands enjeux qui sont devant nous, nous pouvons et devons tous agir face à l'urgence climatique. Si vous envisagez une rénovation énergétique de votre logement, nous vous invitons à utiliser la plateforme « J'Ecorénove mon logement », une solution gratuite créée par le Crédit Agricole pour vous guider à chaque étape de votre projet. L'offre Agilauto rend également accessible l'éco mobilité au plus grand nombre.

Nous vous rappelons que le « Livret Engagé Sociétaire » vous permet de bénéficier d'un livret d'épargne rémunéré tout en soutenant des actions concrètes dans les Côtes d'Armor en faveur du climat, des transitions agricoles et agroalimentaires et des projets de cohésion et d'inclusion sociale.

Parce que la satisfaction de nos clients est précieuse, nous la mesurons régulièrement par des enquêtes. Les indicateurs de satisfaction sont en amélioration sensible, la fréquence des contacts, la facilité à nous joindre, l'expertise des conseillers et le soutien en cas de difficultés étant particulièrement appréciés. Tout n'est pas parfait mais croyez bien que nous faisons le maximum au quotidien !

La banque et le conseil doivent rester accessibles à tous, c'est la raison pour laquelle nous continuerons à modérer les tarifs pouvant s'appliquer à nos clients rencontrant des difficultés financières. Nous allons également créer cette année une équipe dédiée à l'accompagnement de nos clients dans des moments de vie difficiles tels que la séparation et le divorce.

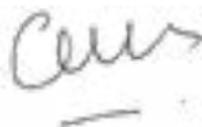
Enfin, et parce que nous souhaitons rester aux meilleurs standards du digital, nous enrichissons régulièrement votre application mobile « Ma Banque » de fonctionnalités pour faciliter votre quotidien, comme la possibilité de gérer vos crédits en toute autonomie depuis votre application.

Soyez assurés que les équipes du Crédit Agricole des Côtes d'Armor se mobilisent pour « Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société ».

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

#Ensembleonyarrivera

Michèle GUIBERT
Directrice Générale
du Crédit Agricole des Côtes d'Armor



Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc..) ⁽¹⁾	Gratuit
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail	Gratuit
Tenue de compte	2,50 €/mois soit 30 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Carte MasterCard Standard et Carte VISA Classic	46 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Carte MasterCard Standard et Carte VISA Classic	45 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) L'Autre Carte	17,80 €/an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	
<ul style="list-style-type: none">• À partir du 3^{ème} retrait mensuel• Sauf L' Autre Carte• Sauf cartes exonérées : VISA Infinite, World Elite, Gold, VISA Premier, Mozaïc de paiement (hors Mozaïc avec contrôle de solde) et Globe Trotter	1 €/retrait 0,85 €/retrait Gratuit
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	2 €/mois soit 24 €/an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	
<ul style="list-style-type: none">• Par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)• En agence vers une autre banque• En agence vers un compte détenu au Crédit Agricole	Gratuit 4,30 €/virement Gratuit
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Gratuit
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Gratuit
Commission d'intervention	
<ul style="list-style-type: none">• Par opération• Plafond mensuel	8 € 40 €

* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de leurs tarifs.

(1) Tarifs hors coûts de communication et/ou d'accès à Internet, variables selon opérateur.

SOMMAIRE

	Extrait standard des tarifs	3
	Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	5
	Ouverture, transformation, clôture Relevés de compte Tenue de compte Services en agence Change	
	Banque à distance	6
	Abonnement à des services de banque à distance Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail	
	Vos moyens et opérations de paiement	7
	Cartes Virements SEPA Prélèvements SEPA/TIP SEPA Chèques	
	Offres groupées de services	9
	Offre Essentiel, Offre Premium et Offre Prestige Offre Globe Trotter Offre Eko Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé Offres qui ne sont plus commercialisées	
	Irrégularités et incidents	14
	Commission d'intervention Opérations particulières Incidents de paiement	
	Découverts et crédits	15
	Découverts Crédits à la consommation Crédits immobiliers Autres opérations liées aux crédits	
	Épargne et placements financiers	17
	Épargne bancaire Placements financiers	
	Offres pour les jeunes	18
	Opérations à l'étranger	19
	Assurances et prévoyance	20
	Succession	20
	Autres services	20
	Résoudre un litige	21

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences ou sur notre site Internet <https://www.credit-agricole.fr/co-cotesdarmor/particulier/informations/tarifs.html> (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier

▲ Les prestations identifiées par ce symbole sont les services bancaires de base fournis dans le cadre du Droit au compte : articles L312-1 et D312-5-1 du Code monétaire et financier.



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte	Gratuit
Clôture/transfert de compte dans une autre agence Crédit Agricole ●▲	Gratuit
Ouverture et clôture de compte campagne électorale	213 €/compte
Transformation en compte joint/changement d'adresse ●▲	Gratuit
Désolidarisation du compte joint	50,60 €
Service d'aide à la mobilité bancaire	Gratuit

Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole et qui comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

Gratuit

Relevés de comptes

Relevé de compte électronique toutes périodicités	Gratuit
Relevé mensuel "papier"	Gratuit
Relevé journalier	1,45 €/relevé
Relevé décadaire (3 par mois)	4,40 €/mois
Relevé quinzaine (2 par mois)	2,90 €/mois
Option : chaque relevé expédié dans sa propre enveloppe	5,00 €/mois
Relevé annuel des frais	Gratuit
Relevé global des avoirs (épargne/crédit)	4,30 €/relevé
Relevé annuel IFI	Gratuit

Tenue de compte

Tenue de compte	2,50 €/mois soit 30 €/an
Frais de gestion de compte inactif ⁽²⁾	30 €/an
Délivrance de relevé d'identité bancaire RIB ou BIC/IBAN	Gratuit
Forfait des opérations courantes illimitées, comprenant l'émission/réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	13,30 €/an

Services en agence

Versement d'espèces	Gratuit
Remise de chèque(s)	Gratuit
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque (carte de retrait Libre Service Bancaire)	Gratuit
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)	Gratuit

(2) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

Retrait d'espèces de dépannage (par carte à usage unique à partir du 2ème retrait mensuel)	5 €/retrait
Retrait d'espèces de dépannage dans une agence d'une autre Caisse Régionale de Crédit Agricole	25 €/opération
Frais de recherche de documents de moins d'un an	16,20 €/document
Frais de recherche de documents de plus d'un an	Sur devis
Attestation d'avoirs de solde de comptes	5 €
Frais de location de coffre-fort	A partir de 99,50 €/an 47,00 €/mois
• Par coffre, selon catégorie : nous consulter	
• Location temporaire coffre	

Change

Achat et vente de billets de banque en devises	7,30 €
--	--------



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc...)⁽¹⁾

◆ Internet

Service de banque à distance par Internet ● ▲	Gratuit
• Crédit Agricole En Ligne Particulier	
Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne	Gratuit
• Abonnement au service InvestStore Initial	Gratuit
• Abonnement au service InvestStore Intégral	98 €/an
- si moins de 12 ordres de bourse par an	Gratuit
- à partir de 12 ordres de bourse par an	
Service d'agrégation de comptes ⁽³⁾ : informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques	Gratuit
Ces services de banque à distance sont accessibles depuis notre site www.credit-agricole.fr/ca-cotesdarmor ou nos applications mobiles :	Téléchargement
• Ma Banque	et accès gratuit ⁽⁴⁾
• Paiement Mobile dédié aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend : Paylib sans contact ⁽⁵⁾ , Paylib entre amis ⁽⁶⁾	

◆ Téléphone avec service vocal

Filvert pour consultations au 02 96 69 22 22	Appel non surtaxé
--	-------------------

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail

Alerte écopage (mensuelle)	Gratuit
Alerte temps réel de gestion	Gratuit
Alerte achat, vente à distance	Gratuit
Alerte solde disponible (hebdomadaire)	Gratuit
Alerte essentielle (mensuelle) : solde débiteur	Gratuit
Alerte essentielle : mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	Gratuit
Alerte souplesse découvert (mensuelle)	Gratuit
Alerte solde compte journalier	Gratuit
Alerte solde débiteur et rejet d'opérations (par SMS)	Gratuit
Mini-relevés (hebdomadaire)	2,50 €/mois

(1) Tarifs hors coûts de communication et/ou d'accès à Internet, variables selon opérateur.

(3) Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

(4) L'utilisation des applications nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole en Ligne. Téléchargement et accès aux applications gratuits, hors coûts de communication selon opérateurs.

(5) Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo "PAYLIB". La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

(6) Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Carte de retrait Libre Service Bancaire	Gratuit	
◆ Cotisation carte	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) • L'Autre Carte ●▲	17,80 €/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) • MasterCard à autorisation systématique • MasterCard Eko	33,50 €/an 36,60 €/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) • MasterCard Standard ⁽⁷⁾ • VISA Classic ⁽⁷⁾ • MasterCard Globe Trotter • Gold MasterCard ⁽⁷⁾ • VISA Premier ⁽⁷⁾ • World Elite MasterCard • VISA Infinite	46 €/an 46 €/an 3,80 €/mois soit 45,60 €/an 140 €/an 140 €/an	45 €/an 45 €/an 135 €/an 135 €/an 320 €/an 320 €/an

La 2^{ème} carte (sauf L'autre Carte) sur un même compte est à moitié prix, la réduction s'applique à la cotisation la moins chère des deux.

Les cartes de paiement à débit différé et les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable comportent la mention "CARTE DE CRÉDIT".

Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention "DÉBIT".

Pour les cartes MasterCard World Élite, VISA Infinite, Mozaïc de paiement (hors Mozaïc avec contrôle de solde) et Globe Trotter : les paiements et retraits par carte en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE), sont gratuits (hors frais de conversion monétaire⁽⁹⁾ ou frais de change éventuels)

◆ Paiement par carte

NB : le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Paiement par carte en euro ⁽¹⁰⁾ , dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) ●	Gratuit
Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (hors frais de conversion monétaire ⁽⁹⁾)	
• Frais fixes	0,20 €/opération
• + Frais proportionnels au montant du paiement	+ 2,30 %
Autres paiements par carte (hors frais de change éventuels) ⁽¹¹⁾	
• Frais fixes	0,20 €/opération
• + Frais proportionnels au montant du paiement	+ 2,30 %

(7) Possibilité d'obtenir une carte "Sociétaire" ou "Cartwin"⁽⁸⁾ de même type pour le même prix avec de nombreux avantages.

(8) La carte "Cartwin" est une carte de crédit, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable sous réserve d'acceptation du dossier. Le montant de la cotisation est hors coût de crédit.

(9) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par VISA ou MasterCard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur <https://www.credit-agricole.fr/cotesdarmor/particulier/informations/tarifs.html>

(10) Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

(11) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n° 924/2009 du 16 septembre 2009.

◆ Retrait par carte

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole en France	Gratuit
Retrait d'espèces en euro ⁽¹⁰⁾ au distributeur automatique de billets d'une autre banque d'un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)	
• L' Autre Carte ●▲	0,85 €
• Carte MasterCard avec autorisation systématique et cartes internationales MasterCard ou VISA, à partir du 3 ^{ème} retrait mensuel	1 €
• Cartes internationales Gold MasterCard, VISA Premier, VISA Infinite, World Elite, Mozaïc de paiement (hors Mozaïc et Mozaïc Black avec contrôle de solde) et Globe Trotter	Gratuit
Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (hors frais de conversion monétaire ⁽⁹⁾)	
• Frais fixes	3,50 €/retrait
• + Frais proportionnels au montant du retrait	+ 2,40 %
Autres retraits d'espèces par carte (hors frais de change éventuels) ⁽¹¹⁾	
• Frais fixes	3,50 €/retrait
• + Frais proportionnels au montant du retrait	+ 2,40 %

◆ Autres services liés à la carte

Carte dépannage (acheminement vers l'étranger de la carte)	165,40 €
Envoi de la carte en recommandé avec AR	Coût d'un envoi postal
Envoi de la carte en pli simple	Gratuit
Réédition de carte en urgence	19,60 €
Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	11,10 €
Réédition du Sécuricode en agence (code pour achat Vente À Distance) (par courrier ou SMS)	11,10 €
Frais de refabrication de la carte perdue, volée ou abîmée	Gratuit
Modification des plafonds d'utilisation	
• Réalisée via les applications Ma Banque ou Paiement Mobile	Gratuit
• Réalisée à la demande du titulaire de la carte, en agence	15,60 €/opération
Frais d'opposition de la carte par le titulaire	Gratuit

Virements SEPA (Single Euro Payment Area)⁽¹²⁾

Réception d'un virement SEPA (dont virement instantané) ●▲	Gratuit
Émission d'un virement SEPA occasionnel ●▲	
• Par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	Gratuit
• En agence vers une autre banque	4,30 €
• En agence vers un compte détenu au Crédit Agricole	Gratuit
Émission d'un virement SEPA permanent ●▲	
• Frais de mise en place d'un virement permanent	
- Par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	Gratuit
- En agence vers un compte détenu au Crédit Agricole	Gratuit
- En agence vers une autre banque (Union Européenne)	9,70 €
• Frais par virement permanent	Gratuit
• Modification d'un virement permanent	Gratuit
Émission d'un virement instantané SEPA	
Via Paylib entre amis : Application Paiement Mobile	
• Frais par virement occasionnel	Gratuit
Via les services de banque à distance : Site internet et Ma Banque	
• Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale	0,90 €
Autres opérations sur virements	
• Demande de rappel de virement et de virement instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre hors fraude	9,60 €/opération
Rappel d'un virement frauduleux à la demande du client	
• Virement inférieur à 20 €	
• Virement supérieur ou égal à 20 €	Montant du virement 20,00 €

(12) Pour la liste des pays membres de la zone SEPA, voir la carte en page 22

Prélèvements SEPA/TIP SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ●▲	Gratuit
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ●▲	Gratuit
Information premier prélèvement SEPA	Gratuit
Révocation et opposition de prélèvement SEPA	Gratuit
Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA ●▲	Gratuit
Rejet de prélèvement suite contestation du débiteur	Gratuit
<ul style="list-style-type: none"> Par Internet En agence 	9,60 €/opération

Chèques

Paiement d'un chèque	Gratuit
Remise de chèque(s) ●▲	Gratuit
Date de valeur chèque remis à l'encaissement <i>À compter de son inscription sur le compte.</i>	J+1 <i>Jour calendaire</i>
Délivrance d'un chéquier	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier en recommandé AR	Coût d'un envoi postal
Frais d'envoi de chéquier en pli simple	2,10 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	17,00 €
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	15,10 €



Offres groupées de services

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

◆ OFFRE ESSENTIEL	◆ OFFRE PREMIUM	◆ OFFRE PRESTIGE
9,50 €/mois	16 €/mois	34 €/mois

Gestion du compte

Tenue de compte	✓	✓	✓
Service d'alerte par SMS ou par mail : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	✓	✓	✓
E-relevé mensuel	✓	✓	✓

Commission d'intervention

Commission d'intervention ⁽¹³⁾	1/an	3/an	12/an
---	------	------	-------

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)	"MasterCard Standard" ou "VISA Classic" (cotisation carte) Débit immédiat ou différé	"Gold MasterCard" ou "VISA Premier" (cotisation carte) Débit immédiat ou différé	"World Elite MasterCard" ou "VISA Infinite" (cotisation carte) Débit différé uniquement
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	✓	✓	✓
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	✓	✓	✓
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	✓	✓	✓

(13) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

	◆ OFFRE ESSENTIEL	◆ OFFRE PREMIUM	◆ OFFRE PRESTIGE
Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	✓	✓	✓
Émission et réception d'un virement Instantané SEPA	✓	✓	✓
Émission et réception d'un virement non SEPA	Non inclus	10/an	Illimité
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	✓	✓	✓
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ⁽¹⁴⁾	✓	✓	✓
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	✓	✓	✓
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	✓	✓	✓
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	✓	✓	✓
Frais d'émission d'un chèque de banque	1/an	3/an	Illimité

Retrait d'espèces par carte⁽¹⁵⁾

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole des Côtes d'Armor	✓	✓	✓
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	✓	✓	✓
Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	✓	✓	✓
Retrait d'espèces en devises, hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement	Non inclus	10/an	Illimité

Paiement par carte⁽¹⁵⁾

En euro dans un pays de l'EEE	✓	✓	✓
En devises dans ou hors pays de l'EEE	Non inclus	10/an	Illimité

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement ⁽¹⁶⁾ : SécuriCOMPTE	Sécuri COMPTE Plus	Sécuri COMPTE Premium	Sécuri COMPTE Premium
SécuriWEB PREMIUM	Non inclus	✓	✓

Merci pour l'info (version numérique)

Accès au service de renseignements "Merci pour l'info"	2 demandes / an	Illimité	Illimité
Accès aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr	Illimité	Illimité	Illimité
Accès au(x) magazine(s) en version numérique	Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques	Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques	8 titres : Merci pour l'info, Santé Magazine, Détente & Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents
	9,50 €/mois	16 €/mois	34 €/mois

(14) Sauf gratuité imposée par la loi.

(15) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

(16) La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du Code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

◆ L'OFFRE GLOBE TROTTER (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole En Ligne Particulier

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- Alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « MasterCard Globe Trotter » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées, comprenant l'émission/réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Émission et réception de virements non SEPA

Délivrance d'un chéquier (sur demande)

Retrait d'espèces par carte

(au moyen de la carte incluse dans l'offre)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole des Côtes d'Armor

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte

(au moyen de la carte incluse dans l'offre)

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31ème anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

2 €/mois

◆ L'OFFRE EKO

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, ...) - Crédit Agricole En Ligne Particulier

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- Alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- Alerte essentielle - solde débiteur et rejet d'opérations
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- Alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeur Crédit Agricole

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) MasterCard Eko (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées, comprenant l'émission/réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Délivrance d'un chéquier (sur demande)

2 €/mois

Retrait d'espèces par carte (au moyen de la carte incluse dans l'offre)

Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euro ou en devises dans les autres pays de l'Espace Économique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits/an

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits/an

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre Eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, frais par rejet de prélèvement pour défaut de provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

◆ L'OFFRE DESTINÉE À LA CLIENTÈLE EN SITUATION DE FRAGILITÉ FINANCIÈRE : LE COMPTE À COMPOSER MODULE BUDGET PROTÉGÉ

En application de l'article L312-1-3 alinéa 2 du Code monétaire et financier, cette offre est réservée uniquement à la clientèle en situation de fragilité financière.

Composantes de l'offre : socle + module Budget Protégé

Ouverture et clôture de compte

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, ...) - Crédit Agricole En Ligne Particulier

Forfait des opérations courantes illimitées, comprenant l'émission/réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Envoi carte bancaire à domicile sous pli simple (pour les renouvellements)

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé mensuel de compte papier ou électronique

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : "L' Autre Carte"

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte solde disponible (1 fois/semaine)

2 chèques de banque par mois

Un changement d'adresse par an

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

Exonération pour l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque
- Les frais par chèque payé sur le compte en interdiction bancaire (interne ou externe)

1 €/mois

Offres qui ne sont plus commercialisées

◆ LE COMPTE A COMPOSER

Le socle

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, ...) - Crédit Agricole En Ligne Particulier

Forfait des opérations courantes illimitées, comprenant l'émission/réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Frais d'envoi de chéquier (pour les renouvellements)

Envoi carte à domicile (pour les renouvellements)

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé mensuel de compte papier ou électronique

Magazine "Merci pour l'info", version papier et numérique (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an)⁽¹⁷⁾

2,30 €
/mois⁽¹⁷⁾

Module Maîtrise du découvert

Tarif variable en fonction du montant du découvert.

Module souscrit à partir du 01/01/2017

- Assurance SécuriCOMPTE Découvert⁽¹⁸⁾.
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert.
- Ristourne des intérêts débiteurs⁽¹⁹⁾

de 2,30 à 6,10 €/mois

Module souscrit avant le 01/01/2017

de 1,70 à 6,10 €/mois

Module Budget assurances

Assurance SécuriBUDGET⁽¹⁸⁾

SécuriBUDGET Premium⁽¹⁸⁾

1,70 €/mois
ou Premium 2 €/mois

Module Compte sécurisé

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement⁽¹⁶⁾ : Assurance SécuriCOMPTE Plus/SécuriCOMPTE Plus Premium⁽¹⁸⁾

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Commande de carte en urgence

Réédition code confidentiel

3,15 €/mois
ou Premium
4,35 €/mois

Module Épargne pilotée

Épargne automatique "écopage"⁽²⁰⁾

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte mensuelle "écopage"

Assurance SécuriÉPARGNE/SécuriÉPARGNE Premium⁽¹⁸⁾

Relevé global épargne/crédit (annuel) - Premium (trimestriel)

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, ...) - InvestStore Initial

1,75 €/mois
ou Premium
2,45 €/mois

Module Suivi @ssuré

Assurance SécuriWEB/SécuriWEB Premium⁽¹⁸⁾

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- Alerte achat à distance
- Mini-relevés (1/semaine)
- Alerte temps réel de gestion

3,15 €/mois
ou Premium
3,95 €/mois

(16) La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du Code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

(17) Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info à l'issue de la gratuité des 3 mois (Cf. tarifs p. 21)

(18) Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue de La Boétie, 75008 Paris, entreprise régie par le code des assurances.

(19) Facturation des intérêts débiteurs puis ristourne à hauteur du forfait annuel compris entre 5 € et 25 € selon les découverts autorisés pour module souscrit avant le 01/01/2017 et entre 5 € et 20 € selon les découverts autorisés pour module souscrit après le 01/01/2017.

(20) Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

Dégressivité tarifaire

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer
Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes

Montant total mensuel souscrit (socle + modules) :

• de 4,60 € à 5,59 €	-5%
• de 5,60 € à 7,69 €	-10%
• de 7,70 € à 9,70 €	-15%
• > à 9,70 €	-20%

◆ COMPTES SERVICES AUX PARTICULIERS

Compte Service Accord Confiance	9,90 €/mois
Compte Service Accord Confiance avec découvert	12,20 €/mois
Compte Service Option 1	5,20 €/mois
Compte Service Option 2	7,20 €/mois
Compte Service Option 3	10,10 €/mois
Compte Service pour les expatriés	
• Option 1 hors zone €	19,00 €/mois
• Option 2 hors zone €	21,20 €/mois
• Option 3 hors zone €	23,60 €/mois



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

La commission d'intervention est une somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au delà du découvert, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention pour les paiements par carte de moins de 10 €.

Le Service gratuit alerte découvert permet d'être informé par SMS lorsque votre compte passe en situation de découvert et d'éviter le prélèvement de la commission d'intervention en cas de régularisation dans la journée et dans le respect des conditions de ce service⁽²¹⁾.

	Par opération	Plafond mensuel
Clientèle ayant souscrit au Compte à Composer module Budget Protégé	Gratuit	Gratuit
Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base	4 €	20 €
Autres clients particuliers	8 €	40 €

Opérations particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	18,30 €/an
Frais de recherches pour liquidation de communauté	139,50 €
Frais de lettre recommandée "Loi Crédit Consommation"	14,70 €
Frais par saisie-attribution ou conservatoire	78,70 €
Frais par paiement direct de pension alimentaire - mise en place	99,30 €
Frais par paiement direct de pension alimentaire - forfait annuel	99,30 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur (SATD)	
• % du montant dû au Trésor public	10 %
• Maximum	78,70 €
Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	30 €/chèque

(21) : Pour connaître les conditions complètes du Service alerte découvert, consultez le site internet https://www.credit-agricole.fr/ca-cotesdarmor/particulier/compte/CGU_service_alerte_solde_debiteur.html ou faites la demande auprès de votre conseiller.

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	16 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision au co-titulaire	16 €
Frais de lettre d'information préalable pour compte débiteur non autorisé	14,70 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽²²⁾	
• Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €	30 €
• Montant du chèque supérieur à 50 €	50 €
<i>Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.</i>	
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	30 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (y compris commission d'intervention)	
• Si paiement inférieur ou égal à 20 €	Montant du paiement 20 €
• Si paiement supérieur à 20 €	
<i>Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, à l'exception de la commission d'intervention.</i>	
Frais par virement occasionnel incomplet	Gratuit
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	Gratuit
Frais pour déclaration ou mainlevée à la Banque de France d'une décision de retrait de la carte	20 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	Gratuit

Plafond des frais d'incidents	Plafond mensuel Mois calendaire
Clientèle ayant souscrit au Compte à Composer module Budget Protégé	Gratuit
Clientèle bénéficiant des services bancaires de base	20 €
Clientèle identifiée comme éligible à l'offre Compte à Composer module Budget Protégé	25 €
Autres clients particuliers	40 €

Le plafond des frais d'incidents comprend les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque
- Les frais par chèque payé sur le compte en interdiction bancaire (interne ou externe)



Découverts et crédits

Un crédit vous engage et doit être remboursé.

Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier.

Découverts ⁽²³⁾

◆ **DECOUVERT entre 0 et -200 € en moyenne mensuelle hors TAEG (hors Offres groupées de services)**

Montant minimum forfaitaire des intérêts débiteurs mensuels :

- Entre 0 et 4 jours débiteurs (par mois) Gratuit
- Entre 5 et 10 jours débiteurs (par mois) 5,80 €
- Entre 11 et 20 jours débiteurs (par mois) 7,60 €
- De 21 jours à moins d'un mois débiteur (par mois) 10,20 €

◆ **DECOUVERT au-delà de -200 €**

[Nous consulter](#)

⁽²²⁾ Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention.

⁽²³⁾ Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur le contrat de crédit.

Crédits à la consommation

◆ Crédit renouvelable : Compte Supplétis

Le Compte Supplétis est une offre de crédit renouvelable d'une durée d'un an renouvelable, accordée sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse régionale. Le coût total de ce crédit dépend de l'utilisation du crédit. Il varie suivant le montant et la durée des utilisations. Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

◆ Prêt amortissable ⁽²³⁾

Gamme des "prêts à consommer"	Nous consulter
Prêt Regroupé (<i>regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation</i>)	Nous consulter
Frais d'étude et de montage de dossier ⁽²³⁾	
• % du montant emprunté	1,20 %
• Minimum	70 €

Crédits immobiliers ⁽²³⁾

◆ Conditions de taux

Prêt à Taux Zéro	0 %
Éco-PTZ	0 %
Prêt à l'Accession Sociale	Nous consulter
Prêt Conventionné	
Prêt Épargne Logement	
Prêt Tout Habitat (Prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	
Crédit relais	

◆ Frais d'études et de montage de dossier ⁽²⁴⁾

% du montant emprunté	1,20%
• Minimum	400€
• Maximum pour les Prêts à l'Accession Sociale	500€

Autres opérations liées aux crédits

Modification sur prêt en cours (hors changement de taux)	
• Sans avenant au contrat	33,40 €
• Avec avenant au contrat	169,30 €
Attestations diverses liées au prêt (y compris réédiction)	Gratuit
Lettre d'information annuelle des cautions	Gratuit
Frais mise en œuvre de garantie	28,50 €
Réédiction du tableau d'amortissement	9,70 €
Frais de réaménagement de prêt suite à un changement de taux	
• Frais de conseil et de montage de dossier (% du capital restant dû) - Minimum	1,20 % 400 €
• Indemnités de réaménagement, au taux du prêt, sur le capital restant dû	6 mois d'intérêts
Demande de décompte de remboursement de prêt <i>Gratuité pour les offres émises à compter du 1er juillet 2016.</i>	25,60 €
Octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie	
• Enregistrement de nantissement produits Crédit Agricole	Gratuit
• Enregistrement de nantissement produits externes	162 €
Mainlevée de garanties (nantissement, hypothèque)	92,50 €
Radiation de gage sur véhicule sur prêts en cours ou prêts soldés	48,60 €

(23) Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur le contrat de crédit.

(24) Non applicable pour certains prêts réglementés, dont prêt à taux zéro, Éco-PTZ, prêt Épargne Logement.



Épargne et placements financiers

Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque	Gratuit
• Livrets et assimilés	127,90 €
• Compte et Plan d'Épargne Logement	147,70 €
• Plan Épargne Populaire	
Mandat de gestion automatisée de l'épargne	
• Épargne automatique - écopage ⁽²⁵⁾ : Tandem	27,70 €/an

Placements financiers

◆ Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte titres ou d'un Plan Épargne en Actions	Gratuit
Transfert de compte titres ordinaire	
• Par compte	149,20 €
• Par ligne sur titres nominatifs et titres cotés à l'étranger	46,50 €
Transfert de Plan Épargne en Actions	
• Par ligne de titres cotés	15 €
• Par ligne de titres non cotés	50 €
• Plafond par transfert	150 €
Inscription et cession de titres non cotés (instruction d'ordres de gré à gré)	
• Frais proportionnels sur le montant de l'opération	1,2 % avec un plafond de 500 €
Produits structurés non distribués par le CA	
• Frais proportionnels sur le montant de l'opération	1,2 % avec un plafond de 500 €
Duplicata d'IFU (Imprimé Fiscal Unique)	18 €

◆ Ordres de bourse : achat et vente en France

	PEA/PEA PME	COMPTES TITRES/PER **
PAR INTERNET : Actions et Obligations françaises		
InvestStore INITIAL	Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 0,5 %	<ul style="list-style-type: none"> Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 0,54 % Minimum : 7,50 €
InvestStore INTEGRAL	Frais proportionnels sur le montant de l'ordre ⁽²⁶⁾ : - 0 à <500 € : 0,48 % - 501 à 1000 € : 0,18 % - > 1000 € : 0,15 %	Ordre ≤ 1 000 € : Forfait par ordre : 0,99 € Ordre > 1 000 € : Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 0,15 % ⁽²⁷⁾
PAR TELEPHONE : Actions et Obligations françaises	Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 1,2 %	<ul style="list-style-type: none"> Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 1,1 % Frais fixes : 5,30 € Minimum : 16,20 € Frais fixes complémentaires par ordre pour abonnés Investore INTEGRAL : 13,90 €

◆ Ordres de bourse : achat et vente à l'étranger

	PEA/PEA PME	COMPTES TITRES/PER **
PAR INTERNET	Actions européennes	Actions et obligations étrangères
InvestStore INITIAL et INTEGRAL	Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 0,5 %	<ul style="list-style-type: none"> Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 0,54 % Minimum : 54,50 €***

** Les PER Comptes Titres ne sont pas éligibles à InvestStore INTEGRAL.

*** Hors frais de courtage et règlement livraison.

(25) Mandat de gestion automatisée de trésorerie.

(26) Hors frais de marché et de courtage éventuels dans le respect d'un plafond de 0,50 %.

(27) Hors frais de marché négociés au mieux.

◆ Droits de garde sur Compte-titres /PER** ou PEA/PEA-PME

Frais de gestion calculés sur la valeur du portefeuille au 31 décembre de l'année précédente

	Valeurs Crédit Agricole****	Autres valeurs Crédit Agricole S.A. et Obligations	Valeurs hors Crédit Agricole
Commission proportionnelle au montant du portefeuille	Gratuit	0,20 %	0,40 %
Frais fixes par ligne (exonération des portefeuilles de moins de 1 000 €)	Gratuit	2,5 €/ligne	5 €/ligne
Frais fixes par ligne pour les titres non cotés	Non concerné	Non concerné	25 €/ligne

Frais de tenue de compte :

- Compte-titres et PER Titres détenu 32,50 €/an
- PEA/PEA-PME détenu **Gratuit**

Plafond total droits de garde par contrat 350 €/an

Droits de garde pour clients titulaires d'un contrat Investore Intégral :

- Exonération sur l'ensemble des actions **Gratuit**
- Abonnement au service InvestStore Integral si moins de 12 ordres de bourse/an 98,00 €/an

Les droits de garde sont gratuits pour les jeunes jusqu'à 30 ans.

◆ Service Gestion Conseillée

Service Bretagne Gestion Conseillée (par contrat)

- 1er Contrat Classique 300 €/an
- 1er contrat Titres vifs 640 €/an

◆ Opérations sur métaux (OR)

Frais variables sur encours brut (hors taxes fiscales) 2 %
Minimum 74,40 €

Commission annuelle de conservation sur encours OR
(Encours achetés à compter du 1^{er} janvier) 0,65 %/an



Offres pour les jeunes

Le tarif normal est appliqué aux produits, services et opérations non listés ci-dessous. Les conditions indiquées dans ce chapitre s'appliquent, sauf mention contraire, aux jeunes âgés de 18 à 25 ans.

Banque à distance

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de compte par SMS ⁽¹⁾
• Mini-relevés hebdomadaires 1,25 €/mois

Tenue de compte (19-25 ans)

Tenue de compte 1,25 €/mois

Moyens de paiement

◆ Cotisation carte pour les 12/17 ans

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : MasterCard Mozaïc Black 1 €/an

Carte Cirrus Mozaïc Retrait 1 €/an

** Les PER Comptes Titres ne sont pas éligibles à InvestStore INTEGRAL.

**** Actions Crédit Agricole SA, Parts Sociales des Caisses locales et Caisses régionales du Crédit Agricole.

(1) Tarifs hors coûts de communication et/ou d'accès à Internet, variables selon opérateur.

◆ Cotisation carte pour les 18-25 ans

50 % de réduction sont appliqués sur la fourniture des cartes de débit suivantes :

- Carte de paiement internationale à autorisation systématique : MasterCard à autorisation systématique
- Carte de paiement internationale : MasterCard Standard et VISA Classic

Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur **50 % du tarif normal**

◆ Cartes qui ne sont plus commercialisées

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : MasterCard Mozaïc avec contrôle de solde **12-17 ans : 1 €/an**
18-25 ans : 19,00 €/an

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) : MasterCard Mozaïc **19,00 €/an**

◆ Retrait par carte

Retrait d'espèces en euro ⁽¹⁰⁾ au distributeur automatique de billets d'une autre banque d'un pays de l'Espace Économique Européen

- Carte MasterCard avec autorisation systématique et cartes internationales MasterCard ou VISA, à partir du 3^{ème} retrait mensuel **50 % du tarif normal**

Offres groupées de services

◆ Cotisation à une offre groupée de services

Offres ESSENTIEL, PREMIUM, PRESTIGE entre 18 et 30 ans (p. 9 et 10) **50 % du tarif normal**

Offre GLOBE TROTTER entre 18 et 30 ans inclus (p.11) **2 €/mois**

Compte Service Option 1 (arrêt commercialisation) **1 €/mois**

Compte Service Option 2 et 3 (arrêt commercialisation) **50 % du tarif normal**

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

- Par opération **4 €**
- Plafond mensuel **40 €**

Crédits

Frais de dossier sur prêt

- Prêt Mozaïc Permis (jusqu'à 25 ans) **Gratuit**
- Prêt Mozaïc Projet (jusqu'à 30 ans) **Gratuit**
- Prêt étudiant (jusqu'à 30 ans) **Gratuit**
- Avance Jeunes actifs : prêt de 3 000 € (jusqu'à 30 ans) **1 €**

Droits de garde sur les comptes titres et/ou Plan Épargne en Actions (PEA)

De 18 à 30 ans **Gratuit**

Autres services

Cautions Good loc'

- Mise en place **43,50 €**
- Commission annuelle
 - Pour les étudiants **1,50 %**
 - Pour les non étudiants et les plus de 30 ans **2 %**



Opérations à l'étranger

Consultez les conditions tarifaires applicables aux opérations internationales en vigueur au 1^{er} janvier 2024 sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.credit-agricole.fr/cotesdarmor/particulier/informations/tarifs.html> ou en agence.

(10) Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).



Assurances et prévoyance

Assurance de la Banque Au Quotidien ⁽¹⁸⁾	Standard	Premium
SécuriTRÉSORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer)	de 16,20 € à 36 €/an/compte	
SécuriCOMPTE Plus ⁽¹⁶⁾ : cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	24 €/an/compte	50,40 €/an/compte
SécuriWEB	15 €/an/compte	30 €/an/compte
SécuriBUDGET	20,40 €/an/compte	
SécuriÉPARGNE	3 €/an/compte	22,56 €/an/compte
SécuriPROTECTION (l'offre SécuriPROTECTON est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre du Compte à Composer)		24 €/an/compte
SécuriLIVRET	22,80 €/an/assuré	
SécuriZEN	22,80 €/an/assuré	
Assurance perte ou vol des moyens de paiement : SÉCURICOMPTÉ Particulier (arrêt commercialisation)	30,55 €/an	

Pour toute souscription à une offre Globe Trotter (voir p.11) : réduction de 50 % sur la cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement "SécuriCOMPTE Plus⁽¹⁶⁾" (version standard) souscrite sur le même compte pendant toute la durée de détention de l'offre Globe Trotter.



Succession

La facturation du service est fonction de la totalité des avoirs (hors assurance-vie) détenus par le défunt au Crédit Agricole des Côtes d'Armor.

Avoirs inférieurs à 2 000 €	Gratuit
Avoirs supérieurs à 2 000 €	1 % du montant
• Minimum	85 €
• Maximum	645 €
Dossier > 1 an	85 € /an

Les frais ci-dessus ne sont pas appliqués si le défunt est mineur.



Autres services (abonnements annuels)

Magazines

Merci pour l'info (version numérique)	ESSENTIEL	PREMIUM	PRESTIGE
Accès au service de renseignements "Les experts de Merci pour l'info"	2 demandes/an	Illimité	Illimité
Accès aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr	Illimité	Illimité	Illimité
Accès au(x) magazine(s) en version numérique	Merci pour l'info (12 n°/an) dont guides pratiques	Merci pour l'info (12 n°/an) dont guides pratiques	Mon Kiosque Presse - 8 titres : Merci pour l'info, Santé Magazine, Détente et Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents.
	12 €/an	18 €/an	48 €/an
OPTION PAPIER : le magazine "Merci pour l'info" (12 n°/an) et guides pratiques livrés à domicile	38,08 €/an		

(16) La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du Code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

(18) Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue de La Boétie, 75008 Paris, entreprise régie par le code des assurances.

◆ Abonnement papier et numérique

Merci pour l'info (abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	56,08 €
Régal (abonnement de 6 n° + 2 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts)	27,90 €
Maison Créative (abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)	23,90 €
Santé magazine (abonnement à 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	31,60 €
Plus de PEP's (abonnement à 6 n°/an, précédé de 1 n° offert)	19,90 €
Parents (abonnement à 9 n°/an précédé de 3 n° offerts)	25,90 €
Détours en France (abonnement de 8 n° + 3 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts)	49,80 €
Détente et Jardin (abonnement à 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)	22,90 €

Service client Uni-Médias

Pour toute question relative aux publications

N°Cristal 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXE

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS, filiale de presse du groupe Crédit Agricole, 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.



Résoudre un litige

Votre satisfaction est notre priorité. Si vous êtes mécontents de nos services, il est important pour nous de le savoir au plus vite pour y remédier.

Vous pouvez compter sur nous pour tout mettre en œuvre afin de réduire la gêne occasionnée.

1. VOTRE CONSEILLER OU LE DIRECTEUR DE VOTRE AGENCE

Ce sont vos interlocuteurs privilégiés, contactez-les par tout moyen à votre convenance : agence, téléphone, écrit ou Internet. Vous trouverez les coordonnées de votre agence sur votre relevé de compte, votre espace Internet ou sur votre appli Ma Banque.

Nous nous engageons à vous confirmer la prise en charge de votre réclamation et à vous apporter une réponse au plus tôt et dans un délai de deux mois maximum, sauf cas particulier. Ce délai est de 15 jours ouvrables si votre mécontentement porte sur un paiement par carte, un virement, un prélèvement ou un service de retrait d'espèces (délai pouvant être porté à 35 jours ouvrables dans des situations exceptionnelles).

2. LE SERVICE SATISFACTION CLIENT

En cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter ce service de la Caisse régionale des Côtes d'Armor :

- Courrier : Caisse régionale des Côtes d'Armor - Service Satisfaction Client
9 rue du Plan, La Croix Tual, Ploufragan
22098 Saint-Brieuc Cedex 9
- Mail : reclamation.cesame@ca-cotesdarmor.fr

3. LE MÉDIATEUR

En cas de différend non résolu, ou si un délai de 2 mois s'est écoulé depuis l'envoi de votre première réclamation écrite au Crédit Agricole des Côtes d'Armor, vous avez la possibilité de vous adresser gratuitement au médiateur compétent :

Pour tout les litiges relatifs aux services fournis et aux contrats conclus en matière d'opérations de banque, ainsi qu'à la commercialisation des contrats d'assurance liés à un produit ou à un service bancaire distribué par la banque. Contact :

- Par courrier postal : Madame la Médiatrice, CS 151, 75422 PARIS CEDEX 09
- Site Internet : www.lemediateur.fbf.fr

Le médiateur de l'assurance : vous devez préalablement écrire au Service Client de l'assureur par courrier (coordonnées: <https://ca-assurances.com/Pages/Contact>).

Si la réponse apportée ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le Médiateur de l'assurance pour tous les litiges :

- sur les contrats d'assurance autres que ceux portant sur la commercialisation des contrats d'assurance liés à un produit ou un service distribué par la banque
- portant sur les contrats d'assurance non résolus par le service client de l'assureur

- Par courrier postal : La Médiation de l'Assurance, TSA 50110, 75441 PARIS CEDEX 9

- Site Internet : www.mediation-assurance.org

- Pour les litiges portant sur les services ou produits financiers, ordres de bourse, mandats de gestion, actions, obligations, OPCVM ou autres fonds collectifs, épargne salariale, ... vous pouvez saisir au choix :

- La Médiatrice de la Fédération Bancaire Française, CS 151, 75422 PARIS CEDEX 9

Site Internet : www.lemediateur.fbf.fr

- Le Médiateur des Marchés Financiers, 17 place de la Bourse, 75082 PARIS CEDEX 2

Site Internet : www.amf-france.org/lemediateur

Cartographie des zones européennes

- Pays de la zone Euro *
- Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- Pays de l'Espace Economique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)



(1) Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



www.credit-agricole.fr/ca-cotesdarmor

Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h30
et le samedi de 9h00 à 13h30 (hors jours fériés)



02.96.69.22.22
Appel non surtaxé

Des innovations à votre service



PAIEMENT MOBILE ⁽⁴⁾

Sécuriser ses paiements Paylib ⁽²⁸⁾.
Augmenter temporairement le plafond de sa carte ⁽²⁹⁾.
Gérer ses cartes de fidélité.



MA BANQUE ⁽⁴⁾

Maîtriser et optimiser son budget.
Planifier ses projets à l'avance en toute sérénité.
Communiquer avec son conseiller.



Rendez-vous sur e-immobilier.credit-agricole.fr

Conseils, guides pratiques, simulation de crédit immobilier en ligne.
Tous les outils pour réussir votre financement immobilier.



SQUARE HABITAT ⁽⁴⁾

Réaliser son projet d'achat immobilier.
Trouver une location.



PACIFICA ⁽⁴⁾

Déclarer son sinistre avec son mobile.
Prendre des photos des dégâts.

(4) L'utilisation des applications nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole en Ligne. Téléchargement et accès aux applications gratuits, hors coûts de communication selon opérateurs.

(28) Solution de paiement soumise à conditions et nécessitant une adhésion spécifique.

(29) Sous réserve d'éligibilité ou d'accord de votre banque. Hors cartes Libre Service Bancaire.

Suivez l'actualité de votre Caisse régionale



Retrouvez ce guide tarifaire illustré, le glossaire des opérations courantes et le Guide de la mobilité sur :
www.credit-agricole.fr/ca-cotesdarmor

Le fonctionnement de votre compte de dépôt à vue est régi par une convention de compte. Cette convention fixe notamment les modalités d'ouverture, de fonctionnement et de clôture de votre compte ainsi que des services associés.

Si vous n'êtes pas encore en possession de cette convention, nous vous invitons à contacter votre agence pour faire le nécessaire. En tout état de cause, les conditions actuelles de fonctionnement de votre compte ne seront pas modifiées.

Nos tarifs sont exprimés TTC et tiennent compte de la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis.

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel des Côtes d'Armor, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : La Croix Tual, 9 rue du Plan, PLOUFRAGAN - 22098 SAINT BRIEUC CEDEX 9. 777 456 179 RCS SAINT-BRIEUC. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 023 501 (www.oriass.fr). Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 2201 2021 000 000 003 délivrée par la CCI des Côtes d'Armor, bénéficiaire de la Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 Paris.

Identifiant Unique CITEO : FR234318_03HNRS

PACIFICA, compagnie d'assurances dommages, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 442 524 390 € entièrement libéré - 8/10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS PARIS.

PREDICA, compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €. Siège social : 16 - 18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris, SIREN 334 028 123 RCS Paris.

CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le code des assurances 53 rue de la Boétie, 75008 Paris - Siren 784 338 527.

CREDIT AGRICOLE ASSURANCES, société anonyme au capital de 1 490 403 670 € - siège social : 16/18 boulevard de Vaugirard - 75015 PARIS 451 746 077 RCS PARIS.

Uni-Médias, filiale presse du groupe Crédit Agricole, SAS au capital de 7 116 960 €, 22-24 rue Letellier 75015 PARIS - 343 213 658 RCS PARIS.

19/09/2023 - Réf. PBCM003_CGB2024_PART22_V10



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

Imprimé sur papier certifié PEFC
"promouvoir la gestion durable des forêts"

